

AVIS PUBLIC – TIRAGE AU SORT ÉLECTORAL

Élection municipale - Poste de conseiller, siège no 3

Radisson, le 12 novembre 2025

Conformément aux dispositions de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (LERM)*, un recomptage judiciaire des votes a eu lieu devant la Cour du Québec le 11 novembre 2025 à 9 h 30, à la suite de l'élection municipale tenue récemment à la Localité de Radisson.

À l'issue de ce recomptage, le résultat demeure égal entre les deux candidats, Mme Manon Provencher et M. Robert Dallaire, en lice pour le poste de conseiller, siège no 3.

À la suite du jugement rendu par la Cour du Québec (District d'Abitibi), dossier no 614-80-000004-259, en date du 11 novembre 2025, confirmant cette égalité des voix, il est donné avis de ce qui suit :

Le tirage au sort visant à déterminer le candidat élu se tiendra publiquement, aux coordonnées suivantes :

Date: Le samedi 15 novembre 2025

Heure: À 9 h 00

Lieu : Salle communautaire de Radisson

Les citoyennes et citoyens intéressés peuvent assister à ce tirage au sort, lequel se déroulera conformément aux dispositions de la loi, sous la supervision du président d'élection.

Fait à Radisson, le 13 novembre 2025

Nabil Boughanmi
Président d'élection